

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 21 mars 2023

**N° 2023/023 - CHANGEMENT DE LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**

Le 21 mars 2023 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 23, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 15 mars 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Mickaël ASSOUS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, Mme Anne-Marie VIALATOUX, M. Didier TREMOUREUX , Mme Christine COURTOIS, M. Didier STHOREZ, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, M. Denis FASANARO, Mme Valérie MICHEL, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Véronique GLOVER, Mme Samira GUERROUMI, Mme Teresa LOSSO, M. Mickaël ASSOUS , M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, pouvoir à Mme Christine COURTOIS
Mme Martine LERFEL, pouvoir à M. Mickaël ASSOUS
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Christiane CORNU, pouvoir à Mme Sophie LE MONNIER
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Didier TREMOUREUX
M. Hamza MOKHTARI, pouvoir à Mme Anne-Marie VIALATOUX
Mme Marie-Christine DIRRINGER, pouvoir à Mme Laurence GRANDJEAN
M. Emmanuel PUPPO, pouvoir à M. Jean-Luc DOUBLET
Mme Oriane LOUAIL, pouvoir à M. Yahne BECKET MOUCKOLAS

Etait absent :

Mme Annie BODEVILLAIN.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ... :	33
Membres en exercice	33
Membres présents	23
Membres excusés et représentés	9
Membre absent non représenté	1

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 5.2.2.5
Numéro : 094-219400199-20230321- lmc110730-DE-1-1
Date réception : 27 mars 2023

**OBJET : CHANGEMENT DE LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**

Le Maire de Chennevières-sur-Marne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-7,

CONSIDERANT que des travaux vont être prochainement entrepris en termes de rénovation énergétique et thermique au gymnase du Moulin à Vent,

CONSIDERANT l'intérêt de transférer les activités de ce site, en partie à l'espace municipal Jean Moulin,

CONSIDERANT que le Théâtre Roger Lafaille a été rénové et que ce bâtiment public réunit toutes les conditions de sécurité, de neutralité et d'accessibilité pour les différents publics accueillis lors des réunions de l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen et délibéré,

À L'UNANIMITÉ,
32 VOIX POUR

ARTICLE 1 : Approuve le nouveau lieu de réunion du Conseil municipal fixé au Théâtre Roger Lafaille situé 11, avenue du Maréchal Leclerc à Chennevières-sur-Marne (94430).

ARTICLE 2 : Dit que cette modification prendra effet à compter de la prochaine séance dudit Conseil municipal.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la
réception en Préfecture le 27 mars 2023
et de l'affichage le 29 mars 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.